

ADRAQH



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS
ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES
adraqh.fr

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville
75196 Paris cedex 4

Paris, le 18 avril 2019

Madame la Maire,

Alors que nous subissons depuis plus de huit ans les nombreuses nuisances générées par les travaux des différents chantiers du réaménagement du quartier des Halles (pôle transport, Canopée, jardin, voiries) et au moment de la recrudescence de problématiques locales un temps contenues (atteintes aux biens et aux personnes, consommation et trafics de drogues), nous apprenons que le jardin Nelson Mandela et le parvis de la Canopée feront l'objet d'une importante occupation commerciale du 7 juin au 7 juillet dans le cadre d'un village d'animation événementielle en marge de la coupe du monde féminine de football 2019.

Nous regrettons très vivement l'absence de toute consultation (*a fortiori* concertation) préalable des principaux acteurs de la démocratie locale (élus, conseillers de quartier, associations, etc.) sur ce projet, en dépit de ses lourds impacts potentiels sur le voisinage (rues Rambuteau, Berger et Lescot) et les usages locaux (traversées du jardin, utilisation de l'aire de jeux, du terrain d'aventures, du playground).

A défaut, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer dans les meilleurs délais les actions qui seront menées et les mesures qui seront prises par la Mairie de Paris - décisionnaire - et les autres parties prenantes du projet pour garantir une lutte particulièrement efficace :

- contre les nuisances sonores, notamment nocturnes (musiques, attroupements, etc.) ?
- Contre les nuisances visuelles et les pollutions lumineuses (écrans, mapping vidéo, etc.) ?
- Contre les nuisances olfactives (restauration à emporter, déchets, etc.) ?
- Contre les incivilités sur l'espace public (mictions, tags, dégradation des pelouses et des arbres, etc.) ?

ADRAQH



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS
ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES
adraqh.fr

- Contre la délinquance, notamment les atteintes aux biens et aux personnes ?
- Contre la vente d'alcool à emporter et la consommation sur la voie publique ?
Pouvez-vous nous confirmer *a minima* le maintien de l'application de l'arrêté n°2015-00882 du 9 novembre 2015 interdisant la consommation et la vente à emporter de boissons alcooliques dans le secteur des Halles de 21h00 à 7h00 ?

Vous renouvelant nos vifs regrets quant à l'absence de consultation préalable et vous remerciant par avance de l'examen attentif et bienveillant que vous voudrez bien réserver à nos demandes de garanties pour limiter au maximum les troubles du voisinage que votre projet ne manquera pas de causer aux riverains, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Emmanuel DUPRAT

Président

Jacques CHAVONNET

Président honoraire fondateur

Claude PHILIPPE

Secrétaire générale

copie à la Mairie de Paris :

1. M. Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
2. Mme Pénélope KOMITES, Adjointe à la Maire de Paris en charge des espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires
3. M. Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

copie à la Mairie du 1er arrondissement de Paris :

4. M. Jean-François LEGARET, Maire du 1er arrondissement
5. M. Marc MUTTI, Adjoint au Maire du 1er arrondissement en charge des finances, des équipements de proximité, de l'urbanisme, de l'espace public, de la vitalité économique et de l'emploi, de la prévention, de la sécurité et des affaires militaires

ADRAQH



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES RIVERAINS
ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES
adraqh.fr

6. M. Baptiste BOUSSARD, Adjoint au Maire du 1er arrondissement en charge de l'environnement, des espaces verts, de la voirie et des déplacements